

CONDITIONS GENERALES DE VENTE :

Article 1 : OBJET

Le présent contrat concernant la vente de produits dérivés de photographies originales est conclu entre PHD DIFFUSION telle que défini à l'article 3 des présentes conditions et un client ci-après désigné « l'acquéreur ».

PHD DIFFUSION se réserve le droit de modifier les conditions de vente sans établir de préavis.

Article 2 : APPLICATIONS DES CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Le présent contrat a pour finalité de déterminer les droits et les obligations de PHD DIFFUSION et de l'acquéreur, dans le cadre de la vente de produits dérivés de photographies originales proposées sur le site : www.objets-publicitaires-pyrenees.com

Article 3 : IDENTIFICATION DE L'AUTEUR DE L'OFFRE

Philippe DREYT – PHD DIFFUSION

Artisan reprographe

Siret : 398 880 658 000 24

Code NAF 222J

Siège social :

PHD DIFFUSION

2, route de VIGER

65100 Aspin en lavedan

Tél : 05 62 46 16 35 ou 06 10 18 77 91 - e-mail : philippe.dreyt@wanadoo.fr

Article 4 : CARACTERISTIQUES ESSENTIELLES DES BIENS ET SERVICES

Produits et services concernés : produits dérivés issus de photographies originales, il s'agit de photographies prises par l'auteur, tirées par lui ou sous son contrôle.

(CGI : décret 95-172 du 17.02.1995, art 98A, annexe III)

Les produits et services sont fournis à la demande spécifique de l'acquéreur.

L'acquéreur reconnaît que les images représentant les photographies originales qui figurent sur le site www.objets-publicitaires-pyrenees.com n'ont qu'une valeur indicative. De légères variations de couleurs peuvent apparaître entre l'image affichée sur écran et le produit fini tiré sur papier ou autre support.

Article 5 : PRIX

2 modes de paiement sont proposés :

1) par chèque bancaire (libellé uniquement en euros) accompagné du bon de commande signé, à faire parvenir sous 7 jours ouvrables maximum.

Au-delà de ce délai, PHD DIFFUSION se réserve le droit d'annuler la commande et de l'affecter à un autre acquéreur.

2) par virement bancaire, dont voici ci-dessous les informations :

Banque populaire Occitane

Code banque 17807

Code guichet 00027

N°compte 11521650994 clé RIB 95

Titulaire : PHD DIFFUSION

(les éventuels frais bancaires d'un virement sont à la charge de l'acquéreur)

Pour les paiements par chèque et par virement bancaire, la commande sera traitée à compter du jour de la réception du règlement (montant correspondant à la totalité de la commande passée).

L'acquéreur certifie lors de la validation de son bon de commande, qu'il est en situation régulière à l'égard de l'émetteur du chèque.

Article 6 : LIVRAISON OU MISE A DISPOSITION

Les produits sont livrés à l'adresse de livraison indiquée au cours du processus de commande.

Les produits sont réalisés à la demande suite à une commande, les délais de livraison sont de 8 à 15 jours ouvrables. Ces délais sont prolongés des délais postaux (2 à 3 jours) en cas de paiement par chèque.

En cas de retard un e-mail sera adressé à l'acquéreur.

Les délais de livraison mentionnés sont donnés à titre indicatif. Les éventuels retards de livraison ne peuvent en aucun cas donner lieu à des pénalités ou indemnités quelconques à la charge de PHD DIFFUSION .

Toutefois toute commande non expédiée dans un délai de 30 jours ouvrable suivant la date de réception du paiement pourra être annulée par l'acquéreur et fera l'objet d'un remboursement, sauf en cas de force majeure (guerre, émeute, grèves, accidents...)

Lors de la validation du bon de commande les frais de port sont automatiquement calculés. (France métropolitaine).

Article 7 : RECEPTION – RETOUR DES BIENS

En cas de problème lors de la réception des biens, il est indispensable que l'acquéreur, en plus des « réserves manuscrites » à émettre, se fasse établir un « relevé d'anomalie » par le facteur ou le bureau de poste dont il dépend.

En cas de refus du colis, l'acquéreur demandera à la Poste de le retourner à PHD DIFFUSION accompagné d'un « constat de spoliation » (constat 170) et restera en possession d'une copie de ce formulaire.

Ce formulaire devra être adressé à PHD DIFFUSION afin que ce dernier puisse ouvrir une enquête et entamer une procédure d'indemnisation.

Dans le cas d'un vice apparent ou d'une non-conformité des biens livrés, toute reprise de biens devra faire l'objet d'un accord formel entre PHD DIFFUSION et l'acquéreur.

Cet accord donnera droit à l'acquéreur d'obtenir le remplacement gratuit des biens ou la restitution d'un avoir à son profit, à l'exclusion de toutes autres indemnités ou dommages et intérêts.

Les biens devront être restitués dans leur emballage d'origine.

Article 8 : RETRACTATION

Selon les dispositions de l'article 121-16 du code de la consommation, l'acquéreur dispose d'un délai de 7 jours francs à compter de la réception de la commande pour retourner le(s) bien(s) à ses frais, dans l'emballage d'origine et en demander l'échange ou le remboursement.

Passé ce délai, il est considéré que l'acquéreur accepte le(s) bien(s) et ne pourra plus exercer son droit de réclamation.

Article 9 : PROPRIETE INTELLECTUELLE

Toutes les photographies vendues sur le site www.objets-publicitaires-pyrenees.com sont protégées par les dispositions du Code Français de la Propriété Intellectuelle comme œuvre de l'esprit bénéficiant du droit d'auteur par les articles L111-1 et suivants.

Les droits de l'acquéreur sur l'œuvre sont limités à un droit d'usage privé, excluant tout droit de représentation et de reproduction.

Article 10 : INFORMATIONS NOMINATIVES

Toutes les données personnelles que l'acquéreur communique sont exclusivement réservées à nos services. Conformément à la loi informatique et liberté du 6 janvier 1978, l'acquéreur dispose à tout moment d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux données personnelles le concernant.

Vous pouvez exercer ce droit en faisant parvenir la demande :

-Soit par e-mail à philippe.dreyt@wanadoo.fr

-Soit par courrier à PHD DIFFUSION

Article 11 : LOI APPLICABLE

Le présent contrat est soumis à la loi française et notamment aux articles L 121-16 à L 121-20 du Code de la Consommation.

Article 12 : REGLEMENT DES LITIGES

Dans l'hypothèse où un litige naîtrait de la présente relation contractuelle, les parties s'engagent avant toute action judiciaire à rechercher une solution amiable.

A défaut, les litiges seront de la compétence des tribunaux de Tarbes.